

CARACTERISATION DES BIO DECHETS

Aujourd'hui, une caractérisation de nos bio déchets a été effectuée en interne au sein de nos services techniques.



Bio déchets collectés dans les colonnes des communes de Sérignan-du-Comtat et une partie des colonnes de Camaret-sur-Aigues. Les premières impressions sont bonnes, l'échantillon comporte bien des bio déchets c'est-à-dire des déchets alimentaires.

Une caractérisation c'est quoi ?

Une caractérisation est l'opération qui consiste à prendre un échantillon de notre collecte des bio déchets.

Pourquoi faire une caractérisation de nos bio déchets ?

La caractérisation permet de voir si les consignes de tri sont bien respectées.

Consignes pour les Bio déchets

Le tri des bio déchets consiste à jeter dans la colonne des BIODECHETS uniquement des déchets alimentaires comme des épluchures de fruits et de légumes ou bien des restes de repas.



Barquette
d'emballage

Bouteille
d'eau

Canette
de soda

En remuant l'échantillon, nous découvrons qu'il y a certains déchets qui ne sont pas des déchets alimentaires, comme les bouteilles d'eau en plastique, une canette de soda, une barquette d'emballage ou bien encore une barquette d'emballage alimentaire en plastique



Sacs d'ordures
ménagères

Pot de fromage
blanc

Sur cette photo, nous apercevons un pot de fromage blanc vide ainsi que plusieurs sacs d'ordures ménagères



Boite de conserve

Sac de chips

Ici nous constatons une boite de conserve et un sac d'emballage de chips



Barquette en plastique

Mouchoir en papier

Nous voyons également sur cette photo qui a été volontairement agrandie, la présence de sacs d'ordures ménagères, ainsi qu'une barquette d'emballage en plastique et un mouchoir en papier.

Cette analyse d'échantillon nous permet de constater qu'il y a encore quelques erreurs à corriger mais nous pouvons dire que les consignes sont globalement bien respectées et qu'il y a une évolution positive depuis que la collecte des bio déchets a été mise en place sur notre territoire.

Continuons nos efforts et restons simple dans les consignes de tri :

Bio déchets = déchets alimentaires